

Les chinoiseries de l'orthographe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 32

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.) la ligne ou
 de la Suisse 20 c.) son espace.
 de l'Étranger 25 c.

Les chinoiseries de l'orthographe.

Sous ce titre, M. F. Sarcey publie, dans le *Gagne-Petit*, un article tendant à démontrer qu'il n'est pas sensé de mettre toutes les fautes au même rang dans un examen de composition française, ni d'admettre un chiffre maximum de fautes ; car ce maximum peut se composer de demies et de quarts additionnés ; un point et virgule mal à propos mis, un accent oublié, etc., comptant chacun pour demi-faute. Il est donc nécessaire d'établir une distinction entre les fautes grossières, témoignant d'une ignorance parfaite de la langue écrite, et celles qui ne témoignent que d'une légère défaillance de mémoire ou d'un peu d'étourderie.

Les fautes ne doivent donc pas compter, mais peser, comme cela est clairement démontré dans les lignes suivantes que nous empruntons à l'article en question et que certains pédagogues feront bien de mettre à profit :

« Je lisais tout dernièrement, dit M. Sarcey, dans le journal de l'*Instruction primaire*, la note suivante :

Mlle P..., institutrice à P...-de-G... (Gironde), pose la question suivante :

Faut-il un trait d'union à *au delà* et à *non seulement* ?

On écrit aujourd'hui avec un trait d'union *au-dessus, au-dessous, au-devant*, et sans trait d'union : *au dedans, au dehors, au delà* et *non seulement*.

Et c'est tout. Pourquoi cette règle ? Qui l'a promulguée ? Mystère ! Ah ! comme j'aurais répondu, moi, à Mlle P. :

— Écrivez comme il vous plaira. Qu'est-ce que cela peut faire qu'il y ait ou n'y ait pas de trait d'union à *au delà* ? Est-ce que c'est là de l'orthographe utile à savoir ?

Ce que vous êtes chargée d'enseigner aux enfants, c'est l'orthographe courante, celle qui sert à marquer la physionomie des mots. Grondez un enfant qui vous écrira *mèson, aricau*, parce qu'évidemment ici le mot est si changé qu'il n'y a plus moyen de le reconnaître.

Mais que fait à *au delà* le trait d'union ajouté ou omis ? Il paraît qu'il faut le mettre à *au-devant* ? Eh bien ! parole d'honneur, je ne m'en doutais pas. J'ai toujours écrit et je continuerai d'écrire indifféremment *au-devant* avec ou sans trait d'union, comme *au-dessous*, comme *au-dessus*.

Est-ce qu'il n'est pas absurde de perdre, dans des classes de l'école primaire, son temps à de semblables vétilles ? C'est le gros de l'orthographe qu'il

faut apprendre aux enfants ; c'est donc le gros de l'orthographe qu'il faut aux examens prouver qu'on sait.

Une copie où je trouverais, pour en revenir à mes exemples, *maison* écrit *mèson*, *haricot* écrit *aricau*, n'eût-elle que cette seule faute, devrait être jetée au panier. Une copie où fourmillaient des fautes comme *au delà* avec ou sans trait d'union n'en serait pas moins classée parmi les *admisses*.

Je vais bien plus loin : je ne tiendrais à l'orthographe dite *de règle* que si la règle était fortement établie et sensée. On dit : des femmes *tout aimables* et des femmes *toutes gentilles* : un élève me mettrait *toute gentilles*, soutenant que l'*e* muet de *toute* n'est là qu'un *e* euphonique, qu'il est donc ridicule d'y ajouter un *s*, je lui donnerais raison et ne compterais pas de faute, en dépit de Noël et Chapsal.

Il faut que l'on s'habitue à cette idée dans l'enseignement primaire :

L'orthographe est une science utile, cela est certain, mais d'une utilité fort secondaire. On peut être un honnête homme et un homme très instruit, un grand écrivain même, et ne savoir que le gros de l'orthographe courante.

Le temps que l'on consacre, dans l'école primaire, aux mystères de l'orthographe hiératique est du temps absolument perdu. »

Un docteur d'Alger donne ces judicieux conseils aux mères, sur la manière de *traiter la colère chez les enfants* :

1° Ne jamais rien accorder aux enfants de ce qu'ils demandent avec des cris et des mouvements d'impatience, avec violence ou seulement avec bouderie.

2° Les reprendre avec douceur et les punir de sang-froid, non pas sur le moment de leur colère, mais lorsqu'ils seront devenus calmes.

Évitons par dessus tout d'apprendre nous-mêmes à nos enfants la pratique de la colère et de la vengeance, ainsi que le font nombre de mères de famille.

Un petit bébé tombe, il se fait mal, il pleure. — « Sotte pierre qui a fait mal à mon petit ! Nous allons la battre !... » Ici, l'enfant ne pleure plus ; la joie de la vengeance brille dans ses yeux ; à l'exemple de la mère, il frappe de son pied la pierre en l'invectivant avec rage... si c'est un frère qui a fait mal, c'est le frère qui est battu, et, à la première